
LE SUIVI DES ORIENTATIONS ADULTES PRONONCEES PAR LA CDAPH

- DOCUMENT RÉCAPITULATIF -

Toutes les données concernent les orientations en cours de validité prononcées par la CDAPH
au **16 septembre 2013**

SOMMAIRE

I- Les orientations en Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil médicalisés & Maisons d'accueil spécialisées.....	2
A- Les orientations réalisées: Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil médicalisés et Maisons d'accueil spécialisées	
B- Les orientations non réalisées: Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil médicalisés et Maisons d'accueil spécialisées	
1- Les données de base	
2- Les données recueillies suite à l'envoi de questionnaires	
a) étude quantitative	
b) étude qualitative	
II- Les orientations en Etablissements et Services d'Aide par le Travail.....	9
III- Les Amendements Creton.....	10

I- Les orientations en Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil médicalisés & Maisons d'accueil spécialisées

	Orientations réalisées	Orientations non réalisées	TOTAL
Foyers de vie	416 (80,9 %)	98 (19,1 %)	514 (39,2 %)
Foyers d'hébergement	278 (67,5 %)	134 (32,5 %)	412 (31,4 %)
Foyers d'accueil médicalisés	141 (71,6 %)	56 (28,4 %)	197 (15 %)
Maisons d'accueil spécialisées	132 (70,2 %)	56 (29,8 %)	188 (14,3 %)
TOTAL	967 (73,8 %)	344 (26,2 %)	1311

Orientations réalisées: la personne se trouve effectivement en établissement médico-social.
Orientations non réalisées: la personne n'est pas en établissement médico-social.

A- Les orientations réalisées: Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil médicalisés et Maisons d'accueil spécialisées

Il s'agit donc ici de s'attacher aux **967 personnes** ayant une orientation réalisée.

	Données	Foyers de vie	Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil médicalisés	Maisons d'accueil spécialisées	TOTAL
Age des personnes concernées	Age moyen	42 ans	37 ans	53 ans	42 ans	43 ans
	Part des -25 ans	12 %	21 %	7 %	12 %	
	Part des 26-35 ans	20 %	24 %	7 %	23 %	
	Part des 36-50	37 %	32 %	32 %	45 %	
	Part des 51-65 ans	26 %	23 %	39 %	16 %	
	Part des +65 ans	5 %	-	15 %	5 %	

Réalisation des orientations	Orientations réalisées dans les établissements landais	387	239	138	119	883 soit 91,3 %
	Orientations réalisées hors département	29	39	3	13	84 soit 8,7 %

B- Les orientations non réalisées: Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil médicalisés et Maisons d'accueil spécialisées

Il s'agit ici de s'attacher aux **344 personnes** ayant une orientation non réalisée.

1- Les données de base

	Foyers de vie	Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil médicalisés	Maisons d'accueil spécialisées	TOTAL
Nombre de personnes	98	134	56	56	344
Age moyen des personnes concernées	41 ans	37 ans	48 ans	50 ans	41 ans
Sexe des personnes concernées	55 Hommes & 43 Femmes	90 Hommes & 44 Femmes	35 Hommes & 21 Femmes	35 Hommes & 21 Femmes	215 Hommes & 129 Femmes
Sous tutelle ou curatelle	68 personnes soit 69,4 %	84 personnes soit 62,7 %	41 personnes soit 73,2 %	52 personnes soit 92,9 %	245 personnes soit 71,2 %
Année moyenne de l'orientation en cours de validité	2011	2011	2011	2011	2011
Connaissance par la personne de l'établissement	20 personnes ont déjà été accueillies soit 20,4 %	33 personnes ont déjà été accueillies soit 24,6 %	8 personnes ont déjà été accueillies soit 14,3 %	13 personnes ont déjà été accueillies soit 23,2 %	74 personnes soit 21,5 %
Taux d'incapacité	<ul style="list-style-type: none"> • 50>79% : 5,1% • >80 %: 94,9 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 50>79%:55,2% • >80 %: 44,8 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 50>79%: 3,6% • >80 %: 96,4 % 	>80 %: 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • 50>79%:23,6% • >80 %: 76,4 %
	Handicap mental: 42,9 %	Handicap mental: 44 %	Handicap mental: 42,9 %	Handicap mental: 58,9 %	158 personnes soit 45,9 %

	Foyers de vie	Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil médicalisés	Maisons d'accueil spécialisées	TOTAL
Nombre de personnes	98	134	56	56	344
Handicap prédominant	Handicap psych.: 35,7 %	Handicap psych.: 30,6 %	Handicap psych.: 37,5 %	Handicap psych. : 12,5 %	104 personnes soit 30,2 %
	Handicap moteur: 11,3 %	Handicap moteur: 9,7 %	Handicap moteur: 10,7 %	Handicap moteur: 7,1 %	35 personnes soit 10,2 %
	Handicap sensoriel: 1 %	Handicap sensoriel: 0,7 %	Handicap sensoriel: 1,8 %	-	3 personnes soit 0,9 %
	Maladies invalidantes: 2 %	Maladies invalidantes: 5,2 %	Maladies invalidantes: 7,1 %	Maladies invalidantes: 14,4 %	21 personnes soit 6,1 %
	Absence d'information: 7,1 %	Absence d'information: 9,7 %	-	Absence d'information: 7,1 %	23 personnes soit 6,7 %

2- Les données recueillies suite à l'envoi de questionnaires

480 questionnaires ont été envoyés correspondant aux personnes identifiées au début de l'étude et selon les données MLPH comme ayant une orientation non réalisée. **261 questionnaires** nous ont été retournés (54,375%).

a) étude quantitative

		Foyers de vie	Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil médicalisés	Maisons d'accueil spécialisées	TOTAL
	Nombre de personnes	86	80	44	51	261
Sexe des personnes concernées	Sexe des personnes	53 Hommes & 33 Femmes	46 Hommes & 34 Femmes	26 Hommes & 18 Femmes	34 Hommes & 17 Femmes	159 Hommes (58,5%) & 102 Femmes (52,5%)
Qualité de la personne ayant répondu au questionnaire	Tuteur	40	25	27	44	136
	Représentant légal	19	14	6	6	45
	Personne elle-même	27	41	11	1	80
	Orientations réalisées	34	25	21	16+11 CHS	96 +11

		Foyers de vie	Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil médicalisés	Maisons d'accueil spécialisées	TOTAL
	Nombre de personnes	86	80	44	51	261
Typologie des réponses apportées	Déplorent le manque de places	3	2	2	3	10
	Période d'essai dans un établissement	4	3	3	1	11
	Inscrits sur liste d'attente	9	8	3	3	23
	Démarches à venir	4	4	2	2	12
	Ne souhaite pas intégrer un établissement	31	38	13	9	91
	Sans précision	1	-	-	6	7

b) étude qualitative

[Le suivi de la réalisation des orientations et des droits ouverts des personnes ayant une orientation non réalisée](#)

- Suivi de l'orientation et des droits ouverts des personnes ayant répondu ne pas être en établissement

Les données suivantes portent sur les réponses de **154 personnes ayant une orientation effectivement non réalisée**. 7 personnes n'ont pas souhaité donner de précisions en retournant le questionnaire. Le total pour l'exploitation des données suivantes est donc établi à 147 personnes.

		Nombre de pers.	AAH	Complément de ressources	Elément de PCH	Carte Invalidité	Carte Station.	TOTAL
Foyers de vie = 52 personnes	Inscrits sur liste d'attente	9	7	4	-	7	1	19 soit 2,1 droits/pers
	Ayant eu des réponses négatives	3	3	1	-	4	-	8 soit 2,7 droits/pers
	Ayant entamé les dém.	4	4	-	1 =1 pers	4	1	10 soit 2,5 droits/pers
	Démarches à venir	4	4	1	5 =3 pers	4	3	17 soit 4,25 droits/pers
	Ne souhaite pas intégrer un établissm.	31	30	8	20 =17 pers	25	10	93 soit 3 droits/pers
	Sans précision	1	1	-	-	-	-	
Foyers d'hébergement = 55 personnes	Inscrits sur liste d'attente	8	7	-	1 =1 pers	2	-	10 soit 1,25 droits/pers
	Ayant eu des réponses négatives	2	2	-	-	2	-	4 soit 2 droits/pers
	Ayant entamé les dém.	3	3	-	-	1	-	4 soit 1,3 droit/pers
	Démarches à venir	4	3	-	-	1	-	4 soit 1 droit/pers
	Ne souhaite pas intégrer un établissm.	38	36	1	3 = 3 pers	17	6	63 soit 1,7 droits/pers
Foyers d'accueil médicalisés = 23 personnes	Inscrits sur liste d'attente	3	2	-	-	1	1	4 soit 1,3 droits/pers
	Ayant eu des réponses négatives	2	2	-	3 = 2 pers	2	-	7 soit 3,5 droits/pers
	Ayant entamé les dém.	3	3	1	-	2	-	6 soit 2 droits/pers
	Démarches à venir	2	2	1	-	1	-	4 soit 2 droits/pers

		Nombre de pers.	AAH	Complément de ressources	Elément de PCH	Carte Invalidité	Carte Station.	TOTAL
	Ne souhaite pas intégrer un établissm.	13	12	1	17 = 9 pers	10	8	48 soit 3,7 droits/pers
Maisons d'accueil spécialisées = 24 personnes	Inscrits sur liste d'attente	3	3	-	6 = 2 pers	3	2	14 soit 4,6 droits/pers
	Ayant eu des réponses négatives	3	2	1	3 = 2 pers	2	1	9 soit 3 droits/pers
	Ayant entamé les dém.	1	1	-	2 = 1 pers	1	1	5 soit 5 droits/pers
	Démarches à venir	2	2	-	2 = 1 pers	2	1	7 soit 3,5 droits/pers
	Ne souhaite pas intégrer un établissm.	9	9	4	14 = 7 pers	6	6	39 soit 4,3 droits/pers
	Sans précision	6	6	-	-	-	-	
TOTAL		147	137 (93,2%)	23 (15,6%)	77 (52,4%) = 49 pers	97 (66%)	41 (29%)	375 soit 2,5 droits/pers

- Suivi des droits ouverts de toutes les personnes ayant une orientation non réalisée

	Nombre de personnes concernées	AAH	Complément de ressources	Elément de PCH	Carte Invalidité	Carte Stationnement	Affiliation à l'assurance vieillesse	TOTAL
FOYERS DE VIE	46	44	14	36 = 24 pers	49	15	2	160 soit 3,4 droits/pers
FOYERS D'HEBERGEMENT	79	77	3	7 = 5 pers	46	3	-	136 soit 1,7 droit/pers
FOYERS D'ACCUEIL MEDICALISES	33	27	7	19 = 14 pers	29	10	1	93 soit 2,8 droits/pers
MAISONS D'ACCUEIL SPECIALISEES	32	31	6	25 = 13 pers	34	15	2	111 soit 3,5 droits/pers
SOUS - TOTAL	190	179	30	87 = 56 pers	158	43	5	502 soit 2,6 droits/pers
Personnes ayant retourné le questionnaire	154	144	23	77 = 49 pers	97	41	-	382 soit 2,5 droits/pers
TOTAL	344	323	53	164 = 105 pers	255	84	5	

- Plus précisément, suivi des droits à PCH accordés aux personnes ayant une orientation non réalisée

Orientation/ Eléments de PCH	Nombre de personnes ayant une orientation non réalisée	Aides Humaines	Aménagement logement	Aménagement véhicule	Aides techniques	Surcoût transports	Frais spécifiques	Frais exceptionnels	Allocation compensatrice pour tierce personne	TOTAL
Foyers de vie	98	29	6	2	3	3	5	7	7	62 = 45 personnes (45,9%)
Foyers d'hébergement	134	8	-	-	-	1	1	1	-	11 = 9 personnes (6,7%)
Foyers d'accueil médicalisés	56	21	4	-	2	-	5	2	5	39 = 25 personnes (44,6%)
Maisons d'accueil spécialisées	56	21	5	2	1	-	15	2	6	52 = 26 personnes (46,4%)
TOTAL	344	79	15	4	6	4	26	12	18	164 = 105 personnes (30,5%)

- Suivi des droits des personnes ne souhaitant pas intégrer un établissement

	Nombre personnes concernées	AAH	Complément de ressources	Elément de PCH	Carte invalidité	Carte stationnement	TOTAL
Foyers de vie	31	30 (96,8%)	8 (25,8%)	20 (64,5 %) = 17 personnes	25 (80,6%)	10 (32,2%)	93 soit 3 droits par personne
Foyers d'hébergement	38	36 (94,7%)	1 (2,6%)	3 (7,9%) = 3 personnes	17 (44,7%)	6 (15,8%)	63 soit 1,7 droits par personne
Foyers d'accueil médicalisés	13	12 (92,3%)	1 (7,7%)	17 (130,8%) = 9 personnes	10 (76,9%)	8 (61,5%)	48 soit 3,7 droits par personne
Maisons d'accueil spécialisées	9	9 (100%)	4 (44,4%)	14 (155,6%) = 7 personnes	6 (66,7%)	6 (66,7%)	39 soit 4,3 droits par personne
TOTAL	91	87	14	54 = 36 personnes	58	30	243 soit 2,7 droits par personne

II- Les orientations en Etablissements et Services d'Aide par le Travail

Il y a actuellement 608 places en ESAT dans les Landes. Malgré celles-ci, **320 orientations** sont non réalisées. 18 personnes sont sorties du dispositif et ne seront pas ici prises en compte.

		Entretiens téléphoniques &UDAF	Données MLPH	TOTAL
		241	61	302
Sexe des personnes concernées	Hommes	145	48	185
	Femmes	96	13	101
Age des personnes concernées	-25 ans	55 (22,9 %)	28 (45,9 %)	27,5 %
	26-35 ans	75 (31,1 %)	22 (36,1 %)	32,1 %
	36-50 ans	88 (36,5 %)	10 (16,4 %)	32,5 %
	50-65 ans	23 (9,5 %)	1 (1,6%)	7,9 %
Taux d'incapacité	50 > 79%	71 %	66,7 %	69,9 %
	> 80%	29 %	33,3 %	30,1 %
Handicap prédominant	Handicap mental	33,2 %	32,8 %	33,1 %
	Handicap moteur	12,4 %	8,2 %	11,6 %
	Handicap senso.	4,6 %	1,6 %	4 %
	Handicap psych.	44 %	50,8 %	45,4 %
	Maladies invalid.	5,8 %	6,6 %	5,9 %
RQTH et orientation	Année moyenne de RQTH	2006	2010	2006
	Année moyenne d'orientation ESAT	2007	2010	2007

		Entretiens téléphoniques &UDAF	Données MLPH	TOTAL
		241	61	302
Parcours scolaire des personnes concernées - dernière classe fréquentée	Ecole primaire	2,1 %	-	1,7 %
	Collège ordinaire	24 %	26,3 %	24,5 %
	BEP	7,1 %	4,9 %	6,6 %
	CAP	17,4 %	8,2 %	15,6 %
	Bac Professionnel	3,3 %	-	2,6 %
	Bac Général ou Technologique	3,7 %	-	3 %
	Etudes supérieures	3,7 %	3,3 %	3,6 %
	Scolarité spécialisée	27,8 %	26,3 %	27,5 %
	Absence d'information	10,9 %	31 %	14,9 %
Situation actuelle	Au domicile sans recherche d'établissement ou d'emploi	29 %	21,3 %	27,5 %
	Au domicile avec recherche d'établissement ou d'emploi	35,3 %	18 %	31,8 %
	Période d'essai dans un établissement	4,2 %	9,8 %	5,3 %
	Dans l'attente d'une réponse d'un établissement	5,8 %		4,6 %
	Entreprise adaptée	2,1 %		1,7 %
	Travaillent au domicile	3,7 %		3 %
	Formation	1,7 %		1,3 %
	Travaillent en milieu ordinaire	5,4 %	4,9 %	5,3 %

		Entretiens téléphoniques &UDAF	Données MLPH	TOTAL
		241	61	302
	Hospitalisation	2,5 %	3,3 %	2,6 %
	Incarcération	0,4 %	1,6 %	0,7 %
	Centre maternel	0,4 %		0,3 %
	Etablissements pour enfants	6,2 %	8,2 %	6,6 %
	Dans un autre type d'établissement		8,2 %	1,7 %
	Sans précision	3,3 %	24,7 %	7,6 %
Connaissance de l'établissement	Ont déjà intégré un ESAT	55 %	44 %	53 %
	N'ont jamais intégré un ESAT	45 %	56 %	47 %
Autres orientations ou prestations accordées	Foyer de vie	3	1	
	Foyer d'hébergement	167	29	
	SAVS	38	7	
	SAMSAH	9	2	
	AAH	230	56	
	Eléments de PCH	17	3	
	Carte Stationnement	10	4	
	Carte Invalidité	63	14	
Droits/pers	2,3 droits/pers	1,9 droits/pers	2,2 droits/pers	

III- Les Amendements Creton

31 jeunes adultes bénéficient d'un Amendement Creton (8,6% des adultes ayant une orientation non réalisée.

Sexe des jeunes concernés	Hommes	16
	Femmes	15
Age moyen	20 ans	54,8 %
	21 ans	32,2 %
	22 ans	9,7 %
	23 ans	3,3 %
Handicap prédominant	Handicap mental	48,4 %
	Handicap moteur	9,7 %
	Handicap psychique	41,9 %
Taux d'incapacité	50 > 79 %	52 %
	> 80 %	48 %
Orientations en établissement pour adultes	Foyers de vie	12 (38,7 %)
	Foyers d'hébergement	16 (51,7 %)
	Foyers d'accueil médicalisés	1 (3,2 %)
	Maisons d'accueil spécialisées	2 (6,4 %)
	ESAT	16 (51,7 %)
Nombre d'années écoulées depuis la première orientation adulte	Foyers de vie	1 an
	Foyers d'hébergement	2 ans
	Foyers d'accueil médicalisés	3 ans
	Maisons d'accueil spécialisées	1 an
	ESAT	2 ans
Proportion d'essais effectués dans les établissements pour adultes	Ont déjà effectué un essai	64,5 %
	N'ont jamais effectué d'essai	35,5 %
Types d'établissements accueillant les jeunes actuellement	I.M.E	87,1 %
	I.E.M	6,5 %
	C.R.F	3,2 %
	C.R.M	3,2 %

Situation des établissements pour enfants accueillant des jeunes actuellement	Landes	84 %
	Hors département	16 %
Etat actuel d'avancée des démarches vers les établissements pour adultes	Inscrits sur liste d'attente	29 %
	En attente d'une réponse d'un établissement	9,7 %
	Visites sans suite	12,9 %
	Le projet doit être mûri	35,5 %
	Absence d'information	12,9 %